

Image not found or type unknown



augmentation taux horaire.

Par **arnadus**, le **15/02/2009** à **10:54**

Bonjour,

Mon épouse vient de s'apercevoir que le taux horaire affiché sur sa feuille de paie du mois de janvier 2009 avait augmenté par rapport à celle du mois de décembre 2008.

J'aurais souhaité savoir si il y avait une obligation de l'employeur à faire cette augmentation?
Si oui, est ce que cela doit être effectué tous les ans car elle n'a pas souvenir que cela soit déjà arrivé les années précédentes.

Merci d'avance pour vos réponses

Bonne journée